

Cycle Préparatoire ATPL

# Ecole Nationale de l'Aviation Civile

[Cycle Préparatoire ATPL](#)

## **Une Prépa intégrée pour devenir Pilote de Ligne**

L'ENAC a créé en 2011 un cycle préparatoire à l'ATPL (Airline Transport Pilot Licence). Cette voie nouvelle vise, à permettre à quelques élèves, d'origine sociale modeste, ayant déjà fait preuve d'un intérêt avéré pour les activités aéronautiques et possédant un bon potentiel scolaire, de préparer l'ATPL. L'ATPL est la licence européenne de pilotage avion indispensable à l'exercice de la profession de pilote de ligne, du moins en tant que Commandant de bord. Elle est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

**Inscription/concours**



## Voies & Conditions d'accès

Les candidatures sont présentées sur dossier

Pour être admis à cette sélection les candidats doivent :

- être l'année de la sélection, en classe de terminale ou d'un institut universitaire de technologie ou d'une section de technicien supérieur ou en première année de licence universitaire, ou en Classe Préparatoire aux Etudes supérieures (C.P.E.S.), et en suivre effectivement la scolarité
- être âgé de plus de 16 ans et de moins de 21 ans au 1er janvier de l'année de la sélection,
- être bénéficiaire d'une bourse des lycées ou d'une bourse de l'enseignement supérieur l'année de la sélection, ou, satisfaisant, l'année de la sélection, aux critères définis pour l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur
- être présenté par une fédération aéronautique ou un lycée aéronautique (candidats en bac pro aéronautique), ou être titulaire du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), ou d'un autre titre aéronautique, au 1er janvier de l'année de la sélection
- être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen

Les candidats ne peuvent pas se présenter plus d'une fois à la sélection.

[Retrouvez le détail des étapes de sélection pour le cycle préparatoire ATPL ///](#)

## La formation

Le cycle préparatoire ATPL/ENAC, d'une durée de 10 mois, est consacré à une mise à niveau des élèves, notamment en mathématiques, physique, anglais et en français.

A l'issue de ce cycle, 5 élèves sont retenus pour suivre gratuitement une formation ATPL à l'ENAC. La sélection se fondera sur les notes obtenues dans le cadre d'un système de contrôle continu et de partiels trimestriels.

- Les élèves retenus à l'issue du « cycle préparatoire ATPL » prépareront à l'ENAC les certificats théoriques de l'ATPL. Sous réserve d'obtention de l'ensemble des certificats

théoriques de l'ATPL, ils suivront ensuite, toujours à l'ENAC, une formation pratique destinée à les préparer aux différents examens pratique du cursus ATPL.

- Les élèves qui auront suivi la totalité de la formation, seront destinés à exercer au sein des compagnies aériennes. Lors de l'embauche en compagnie, ils effectueront un stage de qualification de type adapté aux avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, ils seront copilote pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de commandant de bord.
- Les élèves du « cycle préparatoire ATPL » non retenus pour poursuivre vers une formation ATPL pourront être accompagnés par l'ENAC dans leurs démarches de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

## Conditions de scolarité

Une formation gratuite

Toutes les dépenses de formation sont prises en charge par l'ENAC. Par contre, les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge des élèves. Des possibilités d'hébergement et de restauration sont accessibles sur le campus de l'ENAC.

Bourses

Tous les élèves du cycle préparatoire ATPL/ENAC pourront bénéficier d'une bourse d'entretien ENAC, attribuée dans des conditions équivalentes à celles des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

## En savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le cycle préparatoire ATPL ENAC auprès de [Catherine Audouze ///](#), Département AViC, de 14 h 00 à 17 h 00, du lundi au jeudi. Tél. : +33(0)5 62 17 44 81

Documents

•

[1536838694407-Concours%20ATPL%202018.pdf](#)



[Annales des concours ATPL 2018](#)

•

[annales-atpl\\_2017.pdf](#)



[Annales des concours ATPL 2017](#)

•

[annales-concours-atpl-2016.pdf](#)



[Annales des concours ATPL 2016](#)



À voir aussi

- [Consulter les normes d'aptitudes médicales](#)

Contact

Département AVIC

Catherine Audouze

[+33\(0\)5 62 17 44 81](tel:+330562174481) +33(0)5 62 17 44 81

[catherine.audouze@enac.fr](mailto:catherine.audouze@enac.fr)

**Source URL:** <http://enac.fr/fr/cycle-preparatoire-atpl>